



## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

### Introduction

1. Lors de sa première réunion tenue à Rabat du 16 au 18 décembre 1996, la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) a constitué un Bureau composé de huit membres, présidé par S.E. M. Nourdine Benomar Alami, Ministre marocain de l'environnement.
2. La Commission a également décidé de convoquer la première réunion du Bureau en février 1997 afin d'examiner les progrès accomplis et de fournir une orientation aux divers groupes de travail thématiques.

### Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

3. La réunion sera ouverte le jeudi 20 février 1997, à 9 h 30, au siège du PAM, par S.E. M. Nourdine Benomar Alami, Ministre marocain de l'environnement, et par M. L. Chabason, Coordonnateur du PAM.

### Point 2 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

4. L'ordre du jour provisoire établi par le Secrétariat a été distribué sous la cote UNEP/MCSD/BUR/1/1 et il est annoté dans le présent document. La réunion examinera et adoptera la proposition d'ordre du jour. Un service d'interprétation simultanée anglais-français sera assuré.

### Point 3 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

5. Le règlement intérieur adopté pour les réunions et conférences des Parties contractantes s'appliquera, mutatis mutandis, à la présente réunion (UNEP/IG.43/6, annexe IX).

### Point 4 de l'ordre du jour - Rapport d'activité du Secrétariat et débat général

6. Le Secrétariat présentera un rapport d'activité oral sur les dispositions prises depuis la dernière réunion de la Commission (Rabat, 16-18 décembre 1996).
7. Il est prévu qu'un débat général succinct suivra cet exposé.

### Point 5 de l'ordre du jour - Examen des groupes de travail thématiques - Organisation des travaux - Participation

- a. Rapport préliminaire sur "La gestion durable des régions côtières"
8. Le gestionnaire de tâches de ce thème présentera un rapport préliminaire sur les initiatives prises quant au futur plan de travail et au calendrier du groupe de travail thématique sur la gestion durable des régions côtières.

b. Rapport préliminaire sur "La gestion de la demande en eau"

9. Le gestionnaire de tâches de ce thème présentera un rapport préliminaire sur les initiatives prises quant au futur plan de travail et au calendrier du groupe de travail thématique sur la gestion durable de la demande en eau.
10. Un débat général s'ouvrira alors sur les rapports préliminaires des gestionnaires de tâches.

**Point 6 de l'ordre du jour - Projet de règlement intérieur de la CMDD**

11. Le Secrétariat présentera le projet de règlement intérieur de la Commission contenu dans le document UNEP/MCSD/BUR/1/4.
12. La réunion amorcera un premier débat sur ce document et formulera des observations et amendements s'il y a lieu.

**Point 7 de l'ordre du jour - Projet de rapport de la CMDD à la CDD/ONU et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale**

13. Le Secrétariat présentera le projet de rapport à soumettre à la prochaine réunion de la CDD/ONU (New York, avril 1997) et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York, juin 1997), ainsi qu'il en a été convenu lors de la réunion de la CMDD à Rabat. Le projet de rapport figure sous la cote UNEP/MCSD/BUR/1/3.
14. La réunion sera invitée à formuler les observations et apporter les modifications nécessaires au projet de rapport avant que ce dernier ne soit adressé aux Nations Unies.

**Point 8 de l'ordre du jour - Ordre du jour provisoire de la deuxième réunion de la CMDD (Espagne, mai 1997)**

15. La réunion sera saisie du document UNEP(OCA)/MED WG.124/1, contenant l'ordre du jour provisoire de la deuxième réunion de la Commission, dont la tenue est prévue dans la première quinzaine de mai 1997 en Espagne.
16. La réunion sera invitée à formuler ses observations à propos de l'ordre du jour provisoire.

**Point 9 de l'ordre du jour - Ordre du jour provisoire, dates et lieu de la deuxième réunion du Bureau de la CMDD**

17. Il est prévu que la réunion envisagera et arrêtera les dates, lieu et ordre du jour précis de sa deuxième réunion.

**Point 10 de l'ordre du jour - Questions diverses**

18. La réunion examinera toute autre question qui pourrait être soulevée au cours de la réunion.

**Point 11 de l'ordre du jour - Adoption du rapport de la réunion**

19. Un projet de rapport de la réunion en anglais et en français sera soumis aux participants pour adoption.

**Point 12 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion**

20. Il est prévu que le président prononcera la clôture de la réunion le vendredi 21 février 1997 à 13 heures.

## ANNEXE

### Emploi du temps proposé

Date	Session	Points de l'Ordre du jour
Jeudi, 20 février	Matin (09.30 - 12.30)	1,2,3,4,et 5
	Après-midi(14.30-18.30)	6,7,8,9 et 10
Vendredi, 21 février	Matin (09.30-13.00)	11 et 12

Pause-café: 11.00 hrs  
16.00 hrs